

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

Délibération
n°2021.10.216

**Opération BHNS :
approbation du Compte
Rendu Annuel à la
Collectivité (CRAC) pour
l'année 2020 de la Société
Publique Locale
"GrandAngoulême
Mobilité Aménagement"
(SPL GAMA)**

LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

Secrétaire de Séance : Minerve CALDERARI

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Francis LAURENT à Brigitte BAPTISTE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Jean-Philippe POUSSET à Catherine REVEL, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE, Roland VEAUX à Jean-Jacques FOURNIE,

Excusé(s) : Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.10.216**

BHNS	Rapporteur : Monsieur GERMANEAU
OPERATION BHNS : APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC) POUR L'ANNEE 2020 DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ""GRANDANGOULEME MOBILITE AMENAGEMENT"" (SPL GAMA)	

Par convention du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la société publique locale «GAMA», un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS (bus à haut niveau de service). Conformément à l'article 8.3 de cette convention, et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, GAMA doit transmettre chaque année, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maîtrise d'ouvrage portant sur l'état des différentes missions confiées au mandataire. Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Le Compte-rendu Annuel à la collectivité 2020 relatif à l'opération BHNS, en annexe de la présente délibération, a été transmis par la SPL GAMA à GrandAngoulême le 1^{er} juillet 2021.

Sur le plan contractuel, il convient de souligner que l'année 2020 a été marquée par la notification en février d'un avenant 5 au contrat.

Les principaux éléments du compte rendu annuel 2020 à la collectivité pour la réalisation du BHNS sont présentés ci-après.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

La première phase du BHNS ayant été livrée en septembre 2019, l'année 2020 a été consacrée essentiellement à assurer la levée des réserves de réception, ainsi que des réserves apparues pendant le délai de parfait achèvement. A noter que ces actions ont dû être menées dans le contexte de la crise sanitaire, et en respect des réglementations et des protocoles qui en ont découlé. Les principales actions de la SPL sur 2020 sont détaillées ci-après :

➤ Travaux d'aménagements urbains (lots « AU »)

Les interventions ont essentiellement consisté à lever les réserves inscrites dans le cadre de la réception des ouvrages et à achever des travaux non encore réalisés car en interface avec des travaux connexes.

➤ Travaux d'espaces verts et d'arrosage

Afin de s'assurer d'un maximum de présence végétale, la SPL a assuré la seconde campagne de plantations (achèvement début 2020). La SPL a également suivi les constats de reprises au mois d'octobre et la période de confortement.

➤ Travaux de Signalisation Lumineuse de trafic (SLT)

Dans le cadre de la phase de Vérifications de Service Régulier (VSR) du lot SLT, la SPL a suivi la résolution des désordres et dysfonctionnements observés.

➤ Systemes, billettique et SAEIV

La SPL a approuvé en décembre 2020 la Vérification de Service Régulier (VSR) du système Billettique et elle a suivi le fonctionnement du système de priorité aux feux qui a été amélioré tout au long de l'année, jusqu'à une évolution majeure avec le déploiement, début 2021.

➤ Travaux complémentaires

Suite à la mise en service du projet BHNS, plusieurs ajustements ont été demandés par le maître d'ouvrage et notamment :

- des aménagements complémentaires de voirie,
- l'érodage des bétons aux stations « Sécurité Sociale » et « Séminaire »,
- le renforcement des marquages horizontaux et verticaux (politique cyclable, plateforme bus, desserte des entreprises, etc.),
- la programmation des carrefours à feux « tous usagers »,
- la priorité BUS aux carrefours.

Dans ce cadre, la SPL s'est mobilisée pour formaliser et étudier ces demandes, faire chiffrer les travaux et passer les commandes après accord du maître d'ouvrage, suivre les réalisations et réceptionner les ouvrages.

➤ Suivi des Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE)

GAMA a réalisé la vérification de la complétude des DOE et a suivi le maître d'œuvre pour assurer l'exactitude des données présentées par les entreprises.

➤ Garantie de Parfait Achèvement (GPA)

La SPL a assuré le suivi de la phase de Garantie de Parfait Achèvement, et notamment en procédant à l'identification sur site des différents désordres et en assurant leurs résolutions par les titulaires des marchés.

➤ Mission d'accompagnement aux expertises riveraines

GAMA a participé à l'ensemble des réunions d'expertise et a apporté les éléments nécessaires à sa disposition pour éclairer l'analyse de l'expert dans le cas de réclamations riveraines toutes situées sur la commune d'Angoulême :

- rue de Bordeaux : aggravation de fissures dans une habitation, dommages au niveau de certaines menuiseries et fissures en pied de mur dans une autre habitation ;rue Saint Ausone : apparition de fissures extérieures et intérieures dans une habitation, apparition de fissures à l'intérieur d'un immeuble.

➤ Transfert d'une partie de l'éclairage public au Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG)

Sur une partie du BHNS, les équipements et réseaux d'alimentation pour l'éclairage public doivent être transférés au SDEG. A cet effet, la SPL a assuré, sur 2020, le recueil des besoins du SDEG et les échanges entre les titulaires des lots, le SDEG et le maître d'œuvre.

SUIVI CONTRACTUEL DES MARCHES

➤ Consultation menée en 2020

Suite à plusieurs réclamations de riverains concernant des nuisances sonores au niveau des stations « Séminaire » et « Sécurité Sociale », GrandAngoulême a décidé de faire éroder les bétons désactivés afin de réduire le bruit. GAMA a donc lancé une consultation afin de réaliser des travaux d'érodage. Cette procédure a permis de contractualiser un marché avec EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour des travaux à intervenir en 2021.

➤ Conciliation avec le groupement Eurovia / Scotpa

Suite à la présentation par le groupement Eurovia / Scotpa d'un projet de décompte final pour les 2 lots dont il est titulaire, le maître d'œuvre SCE a notifié un projet de décompte général pour chaque lot comprenant des modifications par rapport au projet transmis par le groupement. Ce dernier a cependant refusé, en août 2020, de signer ce décompte en motivant sa décision par le biais d'un mémoire en réclamation pour chaque lot. Suite à ce refus, et dans l'objectif d'aboutir à un accord amiable, un expert judiciaire indépendant a été missionné par le biais d'une convention d'expertise – conciliation.

➤ Solde des marchés

Un certain nombre de marchés ont été soldés en 2020 (en particulier les lots travaux aménagements urbains « AU1 » et « AU4 » avec la société Eiffage).

ETAT FINANCIER DU PROJET

➤ Montant des dépenses réalisées

Pour mémoire, fin 2019, le montant total des dépenses effectuées atteint 24 317 906,04 € TTC portant les dépenses cumulées du mandat à 55 098 160,55 € TTC. En 2020, le montant total des dépenses a été de 2 469 224,80 € TTC.

Le montant cumulé des dépenses depuis le début de l'opération, et jusqu'au 31/12/2020, est donc de 57 590 112,02 € TTC.

➤ Etat des recettes

La totalité des recettes du mandat provient des fonds versés par GrandAngoulême. Au 31 décembre 2020, le montant total des appels de fonds était de 58 983 995 €.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment le titre III du livre V et l'article L.1531-1,

Vu l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et le décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

Vu le code du commerce, notamment le livre II,

Vu la circulaire COT/B/11/08052/C du 29 avril 2019,

Vu le Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2020 annexé à la présente délibération,

Je vous propose

D'APPROUVER le compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) de l'opération BHNS pour l'année 2020 de la société publique locale (SPL) GAMA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u> 14 octobre 2021	<u>Affiché le :</u> 15 octobre 2021

AR PREFECTURE

016-798120671-20210608-20210608CA-AU

Regu le 22/06/2021



Grand Angoulême • Mobilité • Aménagement

Opération BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)

COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC)

Année 2020



Table des matières

1	Introduction	3
2	Etat d'avancement de l'opération	3
2.1	Objet du mandat confié.....	3
2.2	Avenant N°5 au mandat	4
2.3	Avancement du projet pour l'année 2020	4
a.	Travaux d'aménagements urbains (lots « AU »)	4
b.	Travaux d'espaces verts et d'arrosage	4
c.	Travaux de Signalisation Lumineuse de trafic (SLT)	5
d.	Systèmes, billettique et SAEIV	5
e.	Travaux complémentaires	5
f.	Suivi des Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE)	5
g.	Garantie de Parfait Achèvement (GPA).....	5
h.	Mission d'accompagnement aux expertises riveraines.....	6
i.	Transfert d'une partie de l'éclairage public au SDEG	6
2.4	Planning prévisionnel	6
3	Suivi contractuel des marchés	6
3.1	Consultation menée en 2020	6
3.2	Conciliation avec le groupement Eurovia / Scotpa	6
3.3	Solde des marchés.....	7
4	Etat financier.....	7
4.1	Montant des dépenses réalisées.....	7
4.2	Etat des recettes.....	7
5	Bilan prévisionnel des dépenses.....	7
5.1	Enveloppe financière	7
5.2	Bilan prévisionnel détaillé	8

Indice	Date	Statut
V1	12/05/2021	Relecture

Rédigé	Vérifié	Validé le
NB	NB	

1 Introduction

Par convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, en date du 13 novembre 2013, la communauté d'agglomération GrandAngoulême a confié à la SPL GAMA l'étude et la réalisation de l'opération dite « BHNS ».

Conformément à l'article 8.3 de cette convention, et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, la SPL GAMA doit transmettre, chaque année, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) et portant sur l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maîtrise d'ouvrage et porte sur l'état des différentes missions confiées au mandataire.

Le présent CRAC concerne l'année 2020 et est établi sur la base des données connues au 31/12/2020.

2 Etat d'avancement de l'opération

2.1 Objet du mandat confié

Le mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS consiste à :

- Créer 2 lignes de BHNS.
- Renouveler les systèmes d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs, de billettique, de gestion des feux et de la circulation, de vidéosurveillance, nécessaires à la bonne exploitation du réseau et des lignes BHNS.

Depuis sa signature, plusieurs avenants sont venus modifier la convention initiale :

Un avenant n°1 a précisé les modalités de rémunération de GAMA d'une part, et de financement de l'opération d'autre part en clarifiant la distinction entre les deux types de règlements :

- Des acomptes destinés aux règlements de la rémunération de GAMA.
- Des avances ou « appels de fonds » destinés aux règlements des tiers prestataires de l'opération (assistants à la maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvres, entrepreneurs de travaux, etc.).

Cet avenant n'a pas eu d'incidence financière sur les montants initiaux de la convention.

Un avenant n°2 a apporté des adaptations au programme (tracé, niveaux d'aménagement...), modifié l'enveloppe prévisionnelle des travaux, modifié le calendrier prévisionnel de l'opération avec prolongation de la mission du mandataire et enfin réadapté la rémunération de GAMA.

Un avenant n°3 a pris en compte l'adaptation du programme suite au vote du tracé, lors du Conseil communautaire en date du 12 mai 2015, et de l'approbation de l'Avant-Projet en Conseil communautaire du 15 septembre 2016. Le coût prévisionnel de l'opération était également revu en conséquence ainsi que le calendrier prévisionnel et le délai global d'exécution pour le mandataire. Par ailleurs, de nouvelles missions complémentaires en matière de communication ainsi que des études relatives à l'aménagement de l'esplanade de la gare de La Couronne (PEM La Couronne), ont été confiées au mandataire dans cet avenant.

Dans le cadre du prolongement des missions complémentaires de communication décrites dans l'avenant précédent, le maître d'ouvrage mandant a souhaité, par avenant n°4, confier au mandataire des missions complémentaires d'animation et de coordination de la concertation du projet, de relations avec les riverains (commerçants, particuliers, entreprises, administrations, etc...) et avec les partenaires (presse, élus, administrations, associations, etc.) en matière de communication pour les travaux du BHNS, pour une période comprise entre le 01/12/2017 et le 31/05/2019.

2.2 Avenant N°5 au mandat

L'avenant n°5 a été approuvé par le conseil communautaire de GrandAngoulême en date du 19 décembre 2019 et notifié à GAMA le 20 février 2020. Il a pour objet :

- D'acter le phasage de l'opération en deux phases travaux, dont seule la première a été engagée.
- D'adapter le marché aux évolutions de programme rencontrées au cours de l'avancement des études et de la réalisation des travaux (descriptifs, périmètre,...)
- D'adapter l'enveloppe de travaux au résultat des appels d'offre et aux évolutions du programme du projet (montant, révision, ...), et de préciser les montants par phase et selon quel programme.
- D'ajuster les honoraires des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée en conséquence.

Cet avenant traite en particulier de la phase 1, en définissant les travaux à réaliser pour la mise en service du BHNS au 1^{er} septembre 2019, et en précisant les conditions pour permettre leur réalisation et les incidences financières.

A noter que malgré ces modifications de programme, GAMA s'est attachée à ce que le montant des travaux autorisés dans le cadre du mandat reste inchangé.

2.3 Avancement du projet pour l'année 2020

La première phase a été livrée en septembre 2019. L'année 2020 a donc été consacrée essentiellement à assurer la levée des réserves de réception, ainsi que des réserves apparues pendant le délai de parfait achèvement.

A noter que ces actions ont dues être menées dans le contexte de la crise sanitaire, et en respect des réglementations et des protocoles qui en ont découlé. En particulier, GAMA a assuré, avec le coordonnateur Sécurité, Protection et Santé (SPS), la rédaction des différents documents nécessaires à la reprise de l'activité suite au 1^{er} confinement, pour les différentes entreprises intervenant sur le projet (Actualisation du PPSPS, additif Covid-19, etc.)

a. Travaux d'aménagements urbains (lots « AU »)

Les interventions ont essentiellement consisté à lever les réserves inscrites dans le cadre de la réception des ouvrages (conformité des mises en accessibilité, reprises des tampons, mise en place de coussins berlinois...) et à achever des travaux non encore réalisés car en interface avec des travaux connexes (réalisation du trottoir au droit de la banque CIC, rue de Bordeaux, mise en place de potelets sur le P+r Carat à L'isle d'Espagnac...)

b. Travaux d'espaces verts et d'arrosage

Afin de s'assurer d'un maximum de présence végétale, une seconde campagne de plantations a été organisée à partir de début décembre 2019 et s'est achevée au début 2020, suite à quoi, GAMA a suivi les constats de reprises au mois d'octobre et la période de confortement à compter de ces constats.

En parallèle de ces interventions, GAMA a assuré :

- Le suivi du diagnostic et des réparations suite à une fuite d'eau rue de Bordeaux, qui seront finalisées en 2021.
- Le recueil et la réponse aux besoins du service Espaces Publics de GrandAngoulême concernant les conditions de réception et de gestion des espaces verts du projet BHNS.

c. Travaux de Signalisation Lumineuse de trafic (SLT)

Dans le cadre de la phase de Validation de Service Régulier (VSR) du lot SLT, GAMA a suivi la résolution des désordres et dysfonctionnements observés (détecteurs de boucle défectueux, présence d'interférences entraînant des défauts de boucle et reprise avec repositionnement de boucle au sol), en mobilisant le groupement d'entreprises titulaire du lot, mais également d'autres intervenants pour identifier l'origine des désordres.

d. Systèmes, billettique et SAEIV

La fin de la VSR (« vérification en service régulier ») a été actée pour la billettique en décembre 2020 et le fonctionnement de la priorité aux feux a été amélioré tout au long de l'année, jusqu'à une évolution majeure avec le déploiement, début 2021, d'une mise à jour sur l'ensemble du parc des véhicules de l'exploitant permettant d'optimiser et réduire le temps d'échange d'information entre les véhicules et les carrefours à feux. Il reste quelques points à traiter par GAMA en 2021 en parallèle de la reprise du suivi des systèmes par l'exploitant, via des contrats de maintenance qui étaient en cours de discussion fin 2020. A noter que l'industriel Ceccli, fournisseur du SAEIV, en difficulté financière, a été racheté par la société UBI transport.

e. Travaux complémentaires

Suite à la mise en service de l'ensemble des composants du projet BHNS, en septembre 2019, plusieurs ajustements ont été demandés par le maître d'ouvrage (notamment pour répondre aux demandes des communes, de l'exploitant du réseau, du CHA, de Leroy Somer, etc.).

Ces demandes de travaux complémentaires portaient notamment sur :

- Des aménagements de voirie.
- L'érodage des bétons aux stations « Sécurité Sociale » et « Séminaire ».
- Le renforcement des marquages horizontaux et verticaux (politique cyclable, plateforme bus, desserte des entreprises, etc.).
- La programmation des carrefours à feux « tous usagers ».
- La priorité BUS aux carrefours.

Dans le cadre de ces demandes, GAMA s'est mobilisé afin de :

- Les formaliser et les étudier le cas échéant.
- Faire chiffrer les travaux et passer les commandes après accord du maître d'ouvrage.
- Suivre les réalisations.
- Réceptionner les ouvrages.

f. Suivi des Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE)

GAMA a réalisé la vérification de la complétude des DOE et a suivi le maître d'œuvre pour assurer l'exactitude des données présentées par les entreprises.

Au préalable, GAMA a procédé, avec l'appui du maître d'œuvre, au recueil des besoins et à la construction de l'arborescence auprès des services de l'agglomération afin de disposer d'un outil simple et fonctionnel dans le cadre de la maintenance et de la vie des ouvrages.

g. Garantie de Parfait Achèvement (GPA)

GAMA a assuré le suivi de la phase de Garantie de Parfait Achèvement, et notamment en procédant à l'identification sur site des différents désordres et en assurant leurs résolutions par les titulaires des marchés. Cette mission sera poursuivie sur l'année 2021.

h. Mission d'accompagnement aux expertises riveraines

Dans le cadre de la mise en responsabilité de GrandAngoulême suite à la réalisation des travaux, GAMA a participé à l'ensemble des réunions d'expertise et à apporter les éléments nécessaires et à sa disposition pour éclairer l'analyse de l'expert.

Il s'agit notamment des réclamations riveraines suivantes :

- Aggravation de fissures dans une habitation rue de Bordeaux à Angoulême.
- Apparition de fissures extérieures et intérieures dans une habitation rue Saint Ausone à Angoulême.
- Dommages au niveau de certaines menuiseries et fissures en pied de mur dans une habitation rue de Bordeaux à Angoulême.
- Apparition de fissures à l'intérieur d'un immeuble rue Saint Ausone à Angoulême.

i. Transfert d'une partie de l'éclairage public au SDEG

Une partie des communes traversées par les deux lignes de BHNS a confié la gestion de l'éclairage public au SDEG. A ce titre, les équipements et réseaux d'alimentation pour l'éclairage public doivent être transféré au syndicat. GAMA a assuré, sur l'ensemble de l'année 2020, le recueil des besoins du SDEG et les échanges entre les titulaires des lots, le SDEG et le maître d'œuvre. Cette mission se poursuivra sur l'année 2021.

2.4 Planning prévisionnel

Suite à la décision de réaliser la phase 2 du BHNS par plusieurs opérations distinctes, un avenant au mandat devra être contractualisé en 2021 pour acter cette modification.

Par ailleurs, l'état d'avancement des levées de réserves et des recettes des systèmes, billettiques et SAEIV, qui se poursuivront en 2021, permet d'envisager la fin du mandat en 2021.

3 Suivi contractuel des marchés

3.1 Consultation menée en 2020

Suite à plusieurs réclamations de riverains concernant les nuisances sonores provoquées par les véhicules au passage sur les bétons désactivés, du fait des granulats utilisés et d'un trafic journalier important, GrandAngoulême a validé de faire éroder ces bétons afin de réduire le bruit.

En février 2020, une consultation a été lancée en vue de contractualiser un accord-cadre à bons de commande ayant pour objet des travaux d'érodage des bétons sur diverses stations BHNS. Cette consultation a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre économique au mois de juin 2020.

Une seconde consultation a été lancée en décembre 2020. Une seule société a répondu à la consultation, il s'agit d'EIFPAGE ROUTE SUD OUEST. Son offre répondant au cahier des charges, cette dernière s'est vu attribuer le marché début 2021. Un premier bon de commande a été émis pour réaliser les travaux d'érodage sur les stations « Séminaire » et « Sécurité Sociale ».

3.2 Conciliation avec le groupement Eurovia / Scotpa

Le groupement Eurovia / Scotpa a présenté, le 2 juin 2020, pour chacun des 2 lots des travaux aménagements urbains « AU2 » et « AU3 » dont il est titulaire, un projet de décompte final.

A la suite de ce dépôt, le maître d'œuvre SCE a notifié un projet de décompte général pour chaque lot, qui comprenait des modifications par rapport au projet de décompte final. En effet, les décomptes finaux transmis par le groupement faisaient apparaître des montants jugés indus, que ce soit en termes de travaux supplémentaires, de préjudices et de révisions des prix.

En application de l'article 13.4.3 du CCAG Travaux le groupement a refusé, en août 2020, de signer le décompte et a motivé sa décision par le biais d'un mémoire en réclamation pour chaque lot.

Suite à ce refus, les différentes parties (GrandAngoulême, GAMA, le maître d'œuvre SCE et le groupement Eurovia / Scotpa) ont souhaité aboutir à un accord amiable, en missionnant un expert judiciaire indépendant par le biais d'une convention d'expertise – conciliation, tout en conservant la possibilité d'un contentieux si la démarche de conciliation n'aboutissait pas. La mission de l'expert consistera à examiner les pièces du mémoire en réclamation du groupement pour les deux lots, à animer plusieurs réunions avec les parties et à établir à l'issue de sa mission un rapport d'expertise. Les réunions d'expertises sont prévues au premier semestre 2021.

3.3 Solde des marchés

Un certain nombre de marchés ont été soldés en 2020 (en particulier les lots travaux aménagements urbains « AU1 » et « AU4 » avec la société Eiffage). L'essentiel des marchés sera soldé en 2021.

4 Etat financier

4.1 Montant des dépenses réalisées

La dépense réalisée en 2020, hors rémunération de GAMA, a été de 2 232 728,31 € HT (2 469 224,80 € TTC).

Le montant cumulé des dépenses depuis le début de l'opération, et jusqu'au 31/12/2020, est de 48 612 221,15 € HT (57 590 112,02 € TTC).

4.2 Etat des recettes

La totalité des recettes du mandat provient des fonds versés par GrandAngoulême.

Au 31 décembre 2020, le montant total des appels de fonds était de 58 983 995 €.

5 Bilan prévisionnel des dépenses

5.1 Enveloppe financière

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à la phase 1, telle que définie à l'avenant n°4, a été arrêtée à la somme de 50 600 064,65 € HT (valeur mars 2015, hors révisions et hors rémunération du mandataire).

Suivant le bilan présenté ci-après, ce montant n'est pas modifié.

5.2 Bilan prévisionnel détaillé

SUIVI DES DEPENSES GAMA - BHNS GRAND ANGOULEME - EUROS HORS TAXES						
Libellé	Budget Mandat estimé au 26/02/16 €, HT, hors révisions	...dont phase 1	Titulaire(s)	Bilan phase 1		
				Engagé	A venir et provisions en + / pénalités retard en -	Total
Etudes Frais divers et MOE	8 472 000 €	7 876 349 €		7 748 408 €	-138 959 €	7 609 449 €
Frais divers	3 465 000 €	3 085 059 €		3 044 821 €	61 700 €	3 106 521 €
Coordonnateur SPS			BECS	26 225 €		26 225 €
Topographie 2014/2015 (marché M15.486)			AB6 Feder	79 904 €		79 904 €
Topographie 2016/2021 (marché M16.634)			AB6 Feder	19 342 €		19 342 €
Géomètre expert			AB6 Feder et autres	42 140 €		42 140 €
Amiante			GINGER	12 505 €		12 505 €
Divers prestations			divers	13 307 €		13 307 €
Avocats référé, défense...			Divers avocats	4 000 €		4 000 €
Reprographie (hors communication)			Renon et Photoplans	3 869 €		3 869 €
Diag archéologie - Redevances			DDFIP Charente	3 694 €		3 694 €
Diag archéologie - Barrière lot 2			AGILIS	16 946 €		16 946 €
Diag archéologie - Signalisation lot 3			SIGNALISATION 16	11 045 €		11 045 €
Diag archéologie - Reconstitution lot 1			SCOTPA	34 498 €		34 498 €
Frais de Communication			Divers entreprises	107 377 €		107 377 €
AMO			TRANSAMO	2 495 609 €	41 700 €	2 537 309 €
Investigations complémentaires réseaux			ALLEZ et ADRE	138 548 €		138 548 €
Publicités marchés (études et travaux)			boamp/marchés online/so	17 496 €		17 496 €
Frais divers sur travaux			divers	18 316 €	20 000 €	38 316 €
Frais financiers				0 €	0 €	0 €
Maîtrise d'Oeuvre	5 007 000 €	4 791 290 €	SCE/TETRARC	4 703 587 €	-200 659 €	4 502 928 €
Travaux et équipements	40 587 500 €	34 538 191 €		34 532 058 €	1 499 678 €	36 031 735 €
Total BHNS sur PEM Angouleme	522 000 €	522 000 €		521 527 €		521 527 €
Total BHNS sur PEM La Couronne	320 000 €	0 €		0 €	0 €	0 €
Total travaux BHNS hors PEMs	39 745 500 €	34 016 191 €		34 010 530 €	1 499 678 €	35 510 208 €
Effacement des réseaux et travaux concessionnaires			Divers concessionnaires	59 168 €	100 000 €	159 168 €
Convention SDEG			SDEG	226 957 €	0 €	226 957 €
Aménagement Urbain - AU1			Eiffage Route Sud Ouest	9 274 784 €	0 €	9 274 784 €
Aménagement Urbain - AU2			Eurovia Scotpa	3 103 035 €	180 000 €	3 283 035 €
Aménagement Urbain - AU3			Eurovia Scotpa	7 483 977 €	1 020 000 €	8 503 977 €
Aménagement Urbain - AU4			Eiffage Route Sud Ouest	7 873 266 €	0 €	7 873 266 €
Aménagement Urbain - AU5			Colas	974 632 €	0 €	974 632 €
Espaces Verts			ID VRD	1 992 256 €	0 €	1 992 256 €
Eclairage public - EP1			Eiffage Energie	859 528 €	0 €	859 528 €
Eclairage public - EP2			Vigilec	723 717 €	0 €	723 717 €
SLT			Eiffage Energie	1 083 898 €	0 €	1 083 898 €
Mobilier (Totems) et Habillages armoires			Boscher	171 449 €	0 €	171 449 €
Autres travaux et provision aléas et demandes compl.			Divers entreprises	49 555 €	100 000 €	149 555 €
Erodages			Eiffage	0 €	64 659 €	64 659 €
Travaux sur BC de GA			Divers entreprises	58 002 €	29 019 €	87 021 €
Branchements Enedis			Enedis	76 306 €	6 000 €	82 306 €
Systèmes	8 100 000 €	7 900 000 €		6 746 931 €	-90 000 €	6 656 931 €
SAEIV+Priorité bus	4 235 450 €	4 035 450 €	SYSOCO -CECCLI	3 845 390 €		3 845 390 €
Etude couverture radio	14 550 €	14 550 €	TELPASS	14 550 €		14 550 €
Billetique	3 500 000 €	3 500 000 €	AEP	2 779 858 €	-90 000 €	2 689 858 €
Video P+R	350 000 €	350 000 €	ATE OPTISECURITE	107 132 €		107 132 €
Aléas et disponible	330 505 €	285 525 €			301 949 €	301 949 €
TOTAL	57 490 005 €	50 600 065 €		49 027 397 €	1 572 668 €	50 600 065 €